

lesquels il tente de se justifier quand, bien souvent, les explications qu'il donne ne s'approchent guère de la réalité. Nombreux sont ceux qui ont fait les mêmes observations, mais j'estime qu'il s'agit d'une question sérieuse qui appelle une réponse.

Je vais terminer en posant une question au ministre. Je me demande si elle croit vraiment contribuer de façon importante à la relance de l'économie canadienne et faire ce qu'il faut pour créer le genre de climat économique que nous souhaitons voir au Canada. Croit-elle s'acquitter vraiment de son obligation envers les personnes âgées en proposant des mesures comme celles-ci? Je soupçonne qu'elle ne répondra pas directement à ma question et qu'elle va continuer à laisser entendre qu'il y va de l'intérêt du Canada. J'ai cependant de sérieuses réserves quand je pense aux mesures auxquelles elle a souscrit dans le passé par rapport à celles qu'elle appuie aujourd'hui et qu'elle va vraisemblablement continuer à appuyer. Je pense qu'elle a en fait abandonné ses électeurs et que ceux-ci sont aujourd'hui très mal représentés sur la scène nationale.

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur le Président, avant de dire qu'il est 10 heures, je voudrais faire quelques courtes observations sur le bill C-131. C'est un projet de loi important et, même s'il ne vise pas un très grand nombre de gens, il n'en a pas moins d'importance pour les intéressés. Certaines mesures dans le programme de restriction à 6 et 5 p. 100 sont dignes de notre appui en ce sens qu'elles nous permettent de faire comprendre aux Canadiens que, à bien des égards, l'inflation est une psychose, et que si l'on s'attend vraiment à ce que celle-ci baisse dans le futur, elle baissera effectivement. L'inflation, voilà ce dont traite le bill, et d'aucuns racontent que si l'on faisait avaler à tous les Canadiens, avant leur coucher ce soir, une petite pillule qui leur ferait croire à l'existence d'une dépression demain, dès leur réveil, ils créeraient effectivement une dépression des pires que l'on puisse imaginer. Inversement, si l'on pouvait convaincre les gens que l'inflation va disparaître demain matin pour faire place à la relance économique, cette conviction provoquerait effectivement la reprise que nous souhaitons tous.

Toutefois, il est regrettable que les restrictions aient été étendues à cette catégorie de la population qui est en bonne partie le moins bien en mesure de se défendre contre les pires effets de l'inflation. Je songe précisément aux retraités, monsieur le Président.

D'après des chiffres que j'ai vus, le gouvernement compte épargner entre 40 et 80 millions de dollars en étendant le programme d'austérité à la loi sur la sécurité de la vieillesse. Ces 40 millions de dollars, par rapport au total des dépenses du gouvernement, équivalent à une économie de \$1 sur chaque montant de \$2000 qu'il débourse. Ce sont des économies de

bouts de chandelle et il est triste de voir comment le gouvernement a choisi de lutter contre l'inflation. Cette façon de procéder est encore plus lamentable quand on sait que la majorité des personnes qui seront durement frappées par cette mesure sont parmi les plus démunies du pays.

Mais je vois que vous vous levez, monsieur le Président; puis-je donc dire qu'il est 10 heures?

L'ajournement

MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

● (2200)

[Traduction]

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE—A) LE CARACTÈRE OBLIGATOIRE DE LA LOI QUANT À LA PUBLICITÉ B) ON DEMANDE QU'IL SOIT PERMIS D'UTILISER LES MESURES IMPÉRIALES ET MÉTRIQUES

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur le Président, au risque d'être traité de dinosaure, comme je l'ai été l'autre jour par le secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Berger), je voudrais parler du zèle indu dont fait preuve le gouvernement libéral pour imposer aux Canadiens la conversion au système métrique. Si j'aborde une fois de plus le sujet, c'est non seulement pour exprimer ma déception et le sentiment de frustration que je ressens à cause des réponses que me donne depuis quelques mois le gouvernement sur l'aspect obligatoire de la conversion au système métrique, mais aussi pour représenter les Canadiens qui s'inquiètent réellement de leurs droits démocratiques. Il y a des millions de Canadiens dans ce cas, et ils en veulent beaucoup au gouvernement de fouler ces droits aux pieds.

J'ai essayé d'obtenir des réponses auprès du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) à des questions que je lui avais posées le 2 avril 1982, le 30 juillet 1982 et la semaine dernière, le 15 décembre 1982. Par ces trois questions, je voulais recevoir une réponse honnête du gouvernement sur le fait qu'il a induit fondamentalement les citoyens en erreur sur la nature obligatoire de la conversion au système métrique et l'utilisation exclusive de ce système. Il faut à mon sens dénoncer le fait que le ministre et la Commission préparatoire à la conversion au système métrique induisent les citoyens, les journalistes et le Parlement en erreur en faisant des déclarations erronées sur la façon dont la conversion au système métrique se réalise.

Je voudrais citer trois cas où le gouvernement fédéral a fait volte-face et où le ministre de la Consommation et des Corporations n'a pas tenu parole à propos de la conversion au système métrique.